Fiche technique pour la mise en œuvre de la solution

Accès aux terres communales



Domaine thématique : Transversale.

Priorité : Comment gérer les problèmes d'accès aux terres agricoles ?

Besoin : Pression foncière et concurrence avec des projets environnementaux (par exemple, des parcs solaires ou éoliens) ou autres : Comment promouvoir les avantages environnementaux des équidés par rapport aux parcs éoliens et solaires, ou à l'introduction d'espèces non indigènes ?

Solution EU Number : LA-01.

Contenu de la solution : Accès aux terres communales et publiques sous-utilisées pour les exploitations équines afin de pratiquer un pâturage à faible impact qui préserve la biodiversité et favorise une gestion durable du paysage.

Pourquoi mettre en œuvre cette solution?

L'amélioration de l'accès aux terrains communaux, notamment ceux qui sont sous-utilisés, augmente les surfaces de pâturage, favorise le bien-être des équidés et offre une solution peu coûteuse et durable pour les exploitations. Parallèlement, elle renforce la biodiversité, préserve les paysages ouverts et consolide la coopération entre les exploitations équines et les autorités locales.

Description de la solution

Certaines collectivités locales disposent de terrains communaux, friches agricoles, espaces naturels ou marais peu valorisés qui peuvent être mis à disposition d'exploitants, dont équins, via des baux ou conventions d'occupation. Ces mises à disposition permettent une valorisation agroécologique de ces espaces par le pâturage d'équidés.

Pour les communes, cela permet :

- L'entretien écologique de milieux ouverts ou sensibles,
- La limitation de l'embroussaillement ou du risque incendie,
- Une animation du territoire rural,
- Et parfois une valorisation patrimoniale ou touristique.

Pour les exploitants équins, cela représente :

- Un accès au foncier à moindre coût
- Une augmentation de la surface de pâturage disponible
- Une reconnaissance territoriale via le partenariat avec la commune.

Des exemples concrets existent, en France, dans les marais du Cotentin ou les marais vendéens, où des équidés sont intégrés dans des démarches d'entretien durable des zones humides.

L'accès aux zones de conservation naturelles permet aux exploitations équines et aux exploitants d'utiliser les terres municipales et publiques pour un pâturage agroécologique afin de préserver la biodiversité et de maintenir des paysages naturels et semi-naturels.

Accès aux terres communales

Éléments clés

- Accords d'accès aux terres :
 - Collaboration avec les municipalités pour utiliser les terrains communaux, friches agricoles, espaces naturels, marais ou zones de conservation de la nature pour le pâturage saisonnier.
 - Recours à des baux à court terme, à des droits de pâturage ou à des accords de gestion et d'occupation.

- Services environnementaux rendus par les équidés :
 - Entretien des paysages ouverts et prévention de l'envahissement par les arbustes.
 - Réduction du risque d'incendie de forêt grâce au pâturage contrôlé.
 - Soutien à la biodiversité grâce à des pratiques de pâturage à faible impact.
 - Avantages écologiques utilisés pour justifier l'accès à des zones protégées ou sensibles.

- Outils politiques et de financement :
 - Utilisation d'instruments de développement rural tels que LEADER et les programmes écologiques de la PAC (les terres ne sont par contre pas déclarables à la PAC de façon classique, sauf si autorisation de la marie et utilisation sur minimum 5 ans).
 - Participation à des initiatives locales de partage des terres ou de gestion de la biodiversité.
 - Coopération avec les groupes d'action locale (GAL) pour identifier les opportunités foncières et de financement. Un GAL regroupe des partenaires publics et privés représentatifs des acteurs socio-économiques d'un territoire.

- Échange de connaissances et coopération
 - Participation à des formations, à des services de conseil ou à des initiatives de science citoyenne liées à la gestion des terres.
 - Partenariats avec les autorités environnementales, les ONG et les services d'infrastructures publiques (par exemple, gestion des routes ou des espaces verts).

Possibilités de financement

- Soutien au niveau de l'UE
 - PAC (Politique agricole commune) – Pilier II :
 - Mesures de développement rural : soutien à la formation, aux services de conseil et aux projets de coopération.
 - Subventions pour les initiatives d'accès aux terres : en particulier lorsque des terres publiques ou communales sont concernées.
 - EIP-AGRI (Partenariat européen d'innovation pour la productivité et la durabilité agricoles) :
 - Offre un financement et des possibilités de mise en réseau pour des projets innovants en matière d'utilisation des terres et de coopération.
 - Les agriculteurs peuvent rejoindre des groupes opérationnels pour élaborer des solutions en collaboration avec des chercheurs et les autorités locales.
 - Programme LEADER :
 - Les groupes d'action locale financent le développement rural communautaire, y compris les projets de partage des terres et d'accès aux pâturages.
- Comment accéder à ces fonds ?
 - S'inscrire sur EIP-AGRI : www.eip-agri.eu pour rejoindre des réseaux et trouver des appels à projets.
 - Contacter votre groupe d'action locale : il gère les fonds LEADER et peut vous aider à accéder aux terres communales.

- Contacter sa Chambre d'agriculture : il peut vous orienter vers les programmes écologiques et les mesures de développement rural de la PAC.
- Collaborer avec des ONG et/ou des municipalités.

Étapes de mise en œuvre

1. Identifier les besoins et les opportunités au niveau local

- Évaluer les difficultés actuelles d'accès aux terres (par exemple, manque d'espaces de pâturage, contraintes saisonnières).
- Cartographier les terres publiques sous-utilisées à proximité (prairies communales, accotements routiers, friches agricoles, réserves naturelles).
- Collaborer avec d'autres exploitants équins pour comprendre les besoins communs.

2. Contacter les autorités locales et les groupes du réseau LEADER

- Contacter votre groupe d'action locale (GAL) ou le bureau de développement rural.
- Se renseigner sur les terres communales disponibles, les permis de pâturage saisonniers, les autorisations d'utilisation temporaires ou les projets pilotes.
- Demander des conseils sur les demandes de financement du programme LEADER ou les initiatives existantes liées aux équidés.

3. Élaborer une proposition d'accès aux terres

- Rédiger une proposition succincte décrivant :
 - Le type de terrain requis (par exemple, pâturage, sentiers, utilisation saisonnière),
 - Les avantages environnementaux (par exemple, prévention des incendies, préservation de la biodiversité),
 - La valeur ajoutée pour la communauté (par exemple, tourisme, éducation).
- Joindre des cartes, des photos et la liste des partenaires potentiels (par exemple, ONG, écoles, autres agriculteurs).

4. Définir les dispositions juridiques

- Choisir le type de contrat (bail rural, droits de pâturage, accord d'utilisation temporaire, etc.).
- S'assurer du respect des directives en matière de conservation et des directives municipales.

5. Demander un soutien et établir des partenariats

- Soumettre votre proposition au GAL ou à la municipalité.
- Demander un financement LEADER ou une aide au développement rural au titre de la PAC.
- Établir des partenariats avec les autorités locales (par exemple, services environnementaux, routiers, de construction) pour cogérer les terres.

6. Mettre en œuvre et suivre le projet

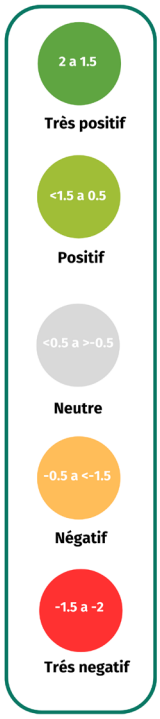
- Commencer le pâturage ou l'utilisation des terres conformément aux accords.
- Respectez les taux de chargement, les périodes de pâturage et les règles d'entretien.
- Tenir des registres sur l'impact environnemental et l'engagement communautaire.
- Partager les résultats avec le GAL et les institutions locales afin d'encourager un soutien futur.

Fiche technique pour la mise en œuvre de la solution

Accès aux terres communales

Quel sera l'impact de cette solution sur les performances de votre exploitation ?

SUJET	SCORE
Social	0,67
Économie	0,58
Bien-être	1,17
Santé	0,21
Environnement	0,92
Accès et gestion des pâturages	2,00
Total	0,83



Légende

Socio-économie: Cette solution favorisera la performance sociale de l'exploitation, car l'accès à des zones de conservation de la nature et de pâturage communal améliore l'image publique de l'exploitation équine en associant de manière visible l'élevage des équidés à la conservation de la biodiversité et à une gestion responsable des terres. Les équidés paissant dans des paysages naturels ouverts sont généralement perçus de manière positive par les communautés locales, les autorités et les visiteurs, ce qui renforce la confiance et l'acceptation sociale. Cette visibilité peut renforcer les relations avec les municipalités, les organismes de conservation et les citoyens, à condition que les animaux d'élevage soient bien gérés et que les terres soient correctement entretenues. Si la qualité de vie au travail peut être mitigée — en raison des distances de déplacement plus longues, des exigences de surveillance et de l'incertitude quant à la continuité de l'accès —, le système de gestion plus naturel et extensif peut également réduire le travail quotidien à l'écurie et accroître la pertinence des tâches, ce qui se traduit par un effet social globalement favorable mais dépendant du contexte. Cette solution favorisera la performance économique de l'exploitation, car un accès accru aux pâturages améliore l'autonomie fourragère et réduit la nécessité d'acheter des aliments pour les animaux, ce qui représente un coût d'exploitation important pour les exploitations équines. Bien que des dépenses supplémentaires puissent découler du transport, de la pose de clôtures ou de l'aménagement des terres, ces coûts sont généralement compensés par les économies réalisées sur le fourrage et, dans certains cas, par l'accès à des subventions, à des programmes agro-environnementaux ou à des paiements pour services écologiques liés au pâturage de conservation. Si les terres ne contribuent pas directement au capital de l'exploitation puisqu'elles restent propriété publique, la baisse des coûts d'exploitation et l'amélioration de la stabilité financière peuvent indirectement renforcer la position économique de l'exploitation au fil du temps.

Accès aux terres communales

Le bien-être et la santé : Cette solution n'a pas d'effet direct sur les performances sanitaires de l'exploitation. Des conséquences sanitaires tant positives que négatives peuvent survenir en fonction de la qualité de la préparation des zones disponibles avant la mise en liberté des animaux. Les équidés peuvent être exposés à des risques si des plantes toxiques ou des éléments dangereux, tels que de vieilles machines ou des marécages, ne sont pas éliminés ou correctement clôturés, compromettant ainsi leur sécurité physique. Des clôtures et des mesures de protection supplémentaires, si elles sont autorisées dans les zones protégées, sont également nécessaires dans les zones où de grands prédateurs sont présents. À l'inverse, permettre aux équidés de choisir des plantes qu'ils préfèrent et qui ne sont pas régulièrement incluses dans les régimes alimentaires fournis par l'homme, y compris des herbes bénéfiques pour la santé ou vermifuges, ainsi que leur offrir des possibilités de libre circulation qui profitent au système musculosquelettique, peut avoir des effets positifs sur la santé des équidés.

Cette solution favorisera le bien-être dans l'exploitation, car elle garantit de longues périodes d'alimentation fourragère pendant le pâturage, la possibilité d'adopter des comportements de confort dans des lieux librement choisis, l'exploration de l'environnement pendant de longues périodes de liberté de mouvement, l'utilisation d'abris naturels, ainsi que la capacité à former et à entretenir des interactions sociales. Ces conditions sont proches de celles dans lesquelles les équidés ont évolué et étaient couramment pratiquées dans de nombreux pays avant l'intensification de la production rurale. Le pâturage mixte, y compris avec d'autres espèces telles que les bovins, peut être pratiqué sans poser de problèmes pour la gestion quotidienne des animaux habitués lors de leur mise en pâturage et de leur retour.

Durabilité environnementale : Cette solution favorisera la performance environnementale de l'exploitation, car les équidés ont un impact positif sur l'environnement lorsque le pâturage est géré de manière extensive et durable. L'accès aux pâturages communaux renforce l'adaptation au changement climatique de l'exploitation en réduisant la dépendance vis-à-vis des aliments importés et en permettant la mise en place de systèmes de pâturage à faibles intrants. Bien que l'effet direct d'atténuation du changement climatique (tel que la réduction des émissions) soit modeste, l'extension de la superficie des prairies augmente le potentiel de l'exploitation en matière de stockage du carbone dans le sol et améliore l'autosuffisance fourragère. La biodiversité en tire le plus grand bénéfice lorsque ces prairies communes sont gérées de manière traditionnelle ou peu intensive. Un pâturage ciblé peut favoriser les espèces végétales indigènes, les insectes et la vie du sol — en particulier dans les zones à haute valeur naturelle — tout en contribuant à lutter contre les espèces envahissantes. La capacité des équidés à se nourrir non seulement d'herbe, mais aussi d'une grande variété de flore locale, aide à préserver les paysages ouverts en maintenant les buissons à faible hauteur et en dispersant naturellement les graines. Cette solution peut également avoir un effet légèrement négatif sur la biodiversité, car sans pâturage, ces zones communales seraient probablement laissées en jachère ou incultes, des pratiques qui peuvent être plus favorables à la biodiversité. D'un autre côté, lorsque le pâturage mixte est introduit et que le pâturage par les équidés a lieu dans des espaces très ouverts ou des zones naturelles, où les équidés interagissent avec plusieurs environnements et plusieurs espèces, la complémentarité peut avoir un effet positif. Le pâturage des équidés influence également la dynamique de l'eau : leurs déplacements aèrent le sol et peuvent améliorer le drainage naturel et le bilan hydrique, bien qu'un pâturage excessif puisse entraîner un compactage et réduire l'érosion.

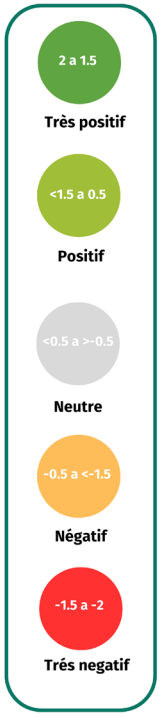
Fiche technique pour la mise en œuvre de la solution

Accès aux terres communales

Cette solution favorisera l'accès aux terres ou leur gestion car elle permet aux exploitants d'accéder à des terres ou à des prairies supplémentaires et d'augmenter leur superficie disponible, ce qui leur permet d'améliorer leurs pratiques de gestion. L'accès aux prairies et leur gestion connaissent une amélioration substantielle grâce à une utilisation communautaire structurée, qui empêche l'abandon des terres agricoles, favorise le pâturage tournant et préserve ces paysages de la dégradation ou de la conversion.

Quel sera l'impact de cette solution sur la résilience de votre exploitation ?

SUJET	SCORE
Social	0,54
Économie	0,49
Bien-être	0,88
Health	0,28
Environnement	0,50
Accès et gestion des pâturages	1,21
Total	0,59



Socio-économie : Cette solution favorisera la performance sociale de l'exploitation face aux défis externes évalués, car l'accès à des pâturages communaux et naturels renforce son image, consolide les liens communautaires et aligne de manière visible l'exploitation équine sur le bien-être animal, la gestion responsable de l'environnement et la gestion collective des terres. En période de crise, comme lors d'une pandémie ou de périodes d'incertitude, la possibilité de garder les équidés en plein air avec un contact humain limité favorise le bien-être animal, réduit la pression sur le personnel et préserve la légitimité sociale et la confiance, même lorsque d'autres activités sont réduites ou suspendues.

Cette solution n'aura pas d'impact sur les performances économiques de l'exploitation face aux défis externes évalués, car bien que l'accès aux pâturages communaux réduise considérablement les coûts d'alimentation et améliore l'autosuffisance — ce qui est particulièrement important en période d'inflation —, la terre elle-même ne génère pas de revenus monétaires directs, n'augmente pas le capital de l'exploitation et reste vulnérable aux contraintes externes (par exemple, la sécheresse, les épizooties ou les restrictions d'accès). Les avantages économiques consistent donc

principalement en une réduction des coûts et une stabilisation plutôt qu'en une véritable génération de revenus, ce qui se traduit par un effet globalement neutre sur la résilience économique face aux défis externes.



Santé et bien-être : Cette solution ne contribuera pas directement à la performance sanitaire de l'exploitation, car elle ne réduit pas intrinsèquement la douleur, la mortalité ou le besoin de médicaments face à des pressions externes variables. Cependant, elle pourrait potentiellement compromettre la santé animale si, en réponse à des défis externes, les zones de pâturage disponibles ne sont pas suffisamment préparées pour prévenir les risques sanitaires, ou si la manipulation des animaux lors d'interventions vétérinaires devient plus difficile. De plus, si des problèmes de santé surviennent plus fréquemment, par exemple en raison d'une surveillance insuffisante des animaux due à un manque de personnel ou à des conditions météorologiques défavorables, la douleur animale et l'utilisation de médicaments pourraient s'en trouver accrues.

Toutefois, cette solution favorisera les performances de l'exploitation en matière de bien-être, car elle améliore directement les conditions d'hébergement dans un cadre propice au bien-être, notamment par une alimentation prolongée au fourrage, la liberté de mouvement, les comportements de confort, les contacts sociaux et la promotion d'états émotionnels positifs, même en cas d'exposition à des pressions externes. Un niveau élevé de satisfaction en matière de bien-être résultant de la satisfaction des besoins physiologiques fondamentaux des équidés peut contribuer à compenser les défis liés à des facteurs socio-économiques ou environnementaux, car les équidés, comme le démontrent les populations sauvages ou semi-sauvages, sont relativement résilients face à de telles pressions lorsqu'ils sont autorisés à choisir des réponses optimales dans des conditions proches de celles de la nature.



Durabilité environnementale : Cette solution favorisera la performance environnementale de l'exploitation face aux défis externes identifiés et évalués, car il a été constaté que les prairies locales ou communales utilisées de manière constante pour le pâturage présentaient des avantages environnementaux, notamment en matière d'adaptation au changement climatique, d'atténuation de ses effets et de lutte contre la perte de biodiversité. L'accès à des pâturages supplémentaires réduit l'achat d'aliments pour les équidés et les émissions liées au transport. Les marais traditionnels et les prairies semi-naturelles abritent une faune et une flore riches. Le pâturage, bien géré de ces zones, empêche l'abandon des habitats et s'aligne bien sur les objectifs de conservation de la biodiversité. L'effet sur de la gestion de l'eau est plutôt neutre, car le système ne comprend pas d'innovations spécifiques en matière d'économie d'eau. Cependant, dans certains cas, les marais et les pâturages améliorent la rétention d'eau, réduisent l'érosion et atténuent les effets de la sécheresse, ce qui leur confère une note positive. Lors d'épizooties, les impacts environnementaux sont principalement neutres car les fonctions environnementales ne sont pas directement affectées.

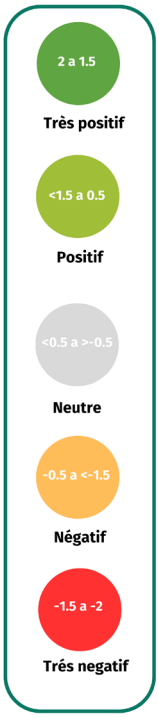
Cette solution favorisera l'accès aux terres ou leur bonne gestion lorsque l'exploitation est confrontée aux défis externes évalués, car elle est bien adaptée pour surmonter les difficultés d'accès aux terres et a des effets positifs sur la quasi-totalité des défis évalués. La solution peut fournir un accès sûr et fiable aux terres, même lorsque les petites exploitations sont confrontées à des pénuries ou à des restrictions foncières. La solution aide les exploitants qui ne disposent pas de nombreux hectares en leur proposant des zones de pâturage partagées et abordables. Elle offre également flexibilité et résilience dans l'utilisation des terres, permettant de répartir la pression

Accès aux terres communales

de pâturage de manière plus durable et de maintenir la productivité pendant les saisons sèches. La solution favorise également la gestion coopérative des terres, en encourageant les pratiques de gestion durables.

Comment cette solution peut-elle aider votre exploitation à faire face à des défis externes spécifiques et à être plus résiliente ?

DÉFIS	SCORE
Inflation	0,76
Pandémie	0,77
Normes élevées en matière de bien-être	0,92
Maladies infectieuses graves	-0,01
Événement météorologique extrême	0,49
Perte/accès limité aux prairies	0,77



Défis socio-économiques : Défi social : cette solution soutiendra la performance globale de l'exploitation face aux pandémies, car l'accès à des pâturages communaux et naturels permet de garder les équidés à l'extérieur avec un contact humain limité, préservant ainsi le bien-être animal et les routines même lorsque les activités, la disponibilité du personnel ou les interactions avec les clients sont restreintes. Cela renforce la légitimité sociale de l'exploitation, préserve une image positive liée au bien-être des équidés et à la durabilité, et favorise la cohésion communautaire grâce à une utilisation partagée des terres à un moment où les systèmes sociaux et économiques sont sous pression.

Défi économique : cette solution soutiendra la performance globale de l'exploitation face à l'inflation, car l'accès à des pâturages communaux est généralement peu coûteux ou gratuit et réduit considérablement la dépendance vis-à-vis des aliments achetés, l'un des principaux facteurs de coût en période d'inflation. En améliorant l'autonomie fourragère et en stabilisant les dépenses d'exploitation de base, l'exploitation peut mieux absorber la hausse des prix des intrants, préserver sa trésorerie et maintenir des coûts de production acceptables, même si la solution n'améliore pas directement le capital propre ni ne génère pas de nouvelles sources de revenus.

Fiche technique pour la mise en œuvre de la solution

Accès aux terres communales

Défis en matière de bien-être et de santé : Défi sanitaire : cette solution peut avoir un impact négatif sur les performances globales de l'exploitation dans les domaines socio-économique, sanitaire et environnemental en cas d'épizootie. Le pâturage commun d'équidés provenant de différentes exploitations peut contribuer à une transmission plus rapide des agents pathogènes à une population animale plus importante. Par conséquent, il est nécessaire de suivre quotidiennement les notifications relatives aux risques épidémiologiques vétérinaires et à l'état de santé des équidés avant et pendant la mise en commun des équidés.

Défi en matière de bien-être : cette solution favorisera les performances globales d'une exploitation confrontée à une législation imposant des normes élevées en matière de bien-être, car l'accès à des zones présentant un environnement similaire aux conditions naturelles favorise fortement l'accès au 3F, autant d'éléments mis en avant dans la législation sur le bien-être animal. Par conséquent, le pâturage des équidés dans de telles zones, à condition que leur état de santé soit régulièrement surveillé et que l'environnement soit contrôlé pour éliminer les risques potentiels, peut contribuer de manière significative aux performances globales en améliorant le bien-être des équidés grâce à des conditions de détention adéquates.

Défis en matière de durabilité environnementale : Défi environnemental : cette solution n'aura pas d'impact sur les performances globales de l'exploitation confrontée à des températures anormalement élevées ou basses, à la sécheresse, à des pluies excessives, à des tempêtes et/ou à des inondations, car bien qu'elle offre de multiples avantages sociaux, économiques, environnementaux et en matière de bien-être, elle comporte également des limites en cas de conditions météorologiques extrêmes. Les avantages sociaux et économiques comprennent une meilleure mise en réseau et une coopération accrue avec les autres exploitations et les institutions locales, une réduction du stress et de la charge de travail pour le personnel et les exploitants, ainsi qu'une rentabilité améliorée grâce à la baisse des coûts d'alimentation lorsque le pâturage naturel est disponible. Cependant, il peut encore être nécessaire de transporter du fourrage ou des concentrés vers des zones difficiles d'accès, ce qui ajoute des coûts énergétiques et de main-d'œuvre, et l'impact global sur le capital de l'exploitation restera neutre à moins que des investissements en infrastructures ne soient nécessaires. Les avantages en matière de bien-être des équidés peuvent être significatifs : les environnements naturels favorisent les 3F, favorisent des états émotionnels positifs et peuvent réduire les risques de blessures et de stress thermique, et ainsi diminuer le recours aux médicaments. Une plus grande liberté de mouvement et une plus grande diversité dans l'environnement contribuent également à un meilleur bien-être général, bien que les températures extrêmes continuent de présenter des dangers. Sur le plan environnemental, le système offre une modeste atténuation des effets du changement climatique et favorise la biodiversité. La gestion de l'eau peut constituer un avantage majeur, car les marais retiennent l'humidité, restent plus verts en période de sécheresse et réduisent la pression sur l'irrigation. La participation à des projets environnementaux renforce également l'image de l'exploitation. L'accès à des terres supplémentaires rend l'exploitation bien plus résiliente. La gestion communautaire répartit la pression de pâturage, accroît la flexibilité et maintient la productivité des terres pendant les périodes de sécheresse.

Accès aux terres communales

Les effets négatifs comprennent une difficulté accrue à travailler pendant les vagues de chaleur, le froid ou la sécheresse, des difficultés à localiser les équidés sur de vastes zones non clôturées et une réduction limitée de la charge de travail en raison de besoins organisationnels supplémentaires (points d'eau, alimentation, coordination). La chaleur extrême ou la sécheresse peuvent également réduire la valeur des ressources naturelles et augmenter les risques sanitaires.

Défi lié à l'accès aux terres et à leur gestion : cette solution soutiendra la performance globale de l'exploitation confrontée à une perte ou à un accès limité aux terres agricoles, car elle est efficace pour lutter contre la perte de terres et les restrictions d'accès, améliore le bien-être des équidés, favorise la biodiversité, peut renforcer l'efficacité économique et même consolider le soutien politique grâce à ses avantages environnementaux. Le transfert des équidés vers de nouveaux pâturages communaux nécessite des investissements initiaux (tels que des abreuvoirs, des clôtures et des mangeoires), ce qui rend la solution coûteuse au départ, bien que plus rentable à long terme. Cette solution a de nombreux effets positifs, notamment en matière de coopération sociale, d'accès à la terre, de bien-être animal et de durabilité environnementale. Elle favorise l'accès à la terre et sa bonne gestion, ce qui est crucial lorsque l'accès aux terres agricoles est restreint, et contribue à lutter contre la conversion des terres et la pression urbaine.

Fiche technique pour la mise en œuvre de la solution

Accès aux terres communales

Analyse coûts-bénéfice

Coût

Performance socio-économique :

- Charges administratives (demandes LEADER/PAC, rapports, coordination).
- Temps consacré à l'identification des terres, à la négociation des accords et au maintien de l'accès.
- Coûts de location potentiels (selon l'accord).
- Investissements dans les infrastructures sur des terrains n'appartenant pas à l'exploitation (clôtures, électrification, points d'eau, abris).
- Charge de travail accrue due aux contraintes municipales et aux exigences de suivi.
- Coûts logistiques (distance jusqu'aux terrains, transport des équidés, infrastructures mobiles).
- Risque de dommages ou d'utilisation abusive en raison de l'accès public à certaines parcelles.
- Incertitude liée aux accords à court terme ou non renouvelés.
- Tensions sociales liées à la visibilité de l'utilisation des terres et à l'accès partagé.

Bénéfices

- Accès aux terres communales, en particulier dans les contextes où la pression foncière est forte.
- Coûts de location foncière réduits ou faibles grâce à des accords public-privé.
- Pas d'investissement nécessaire pour les terres.
- Augmentation de la superficie fourragère et amélioration de l'autonomie fourragère.
- Réduction des coûts d'alimentation grâce à l'accès aux pâturages.
- Amélioration de la résilience économique de l'exploitation.
- Image publique positive et visibilité accrue de l'exploitation équine dans l'aménagement du territoire rural.
- Renforcement de la confiance et de la fidélité des clients grâce à un engagement en faveur de la biodiversité.
- Contribution à l'emploi rural (par exemple, soins aux animaux, pose de clôtures, entretien).

Santé et bien-être des chevaux :

- Risque accru de blessures dû à un terrain accidenté ou inconnu.
- Risque de transmission de maladies lorsque des équidés provenant de différentes exploitations paissent ensemble.
- Exposition aux parasites, aux insectes ou à des conditions météorologiques difficiles.
- Stress causé par la proximité du public, des passants ou des interactions non contrôlées.
- Surveillance réduite en raison de l'éloignement de l'exploitation principale.
- Risques liés aux prédateurs (par exemple, les loups) et aux accidents liés aux clôtures.

- Meilleur accès aux 3F: fourrage, congénères et liberté de mouvement.
- Augmentation du temps passé à l'extérieur et du comportement naturel de pâturage.
- Meilleurs contacts sociaux et meilleure dynamique du troupeau (lorsqu'ils sont bien gérés).
- Réduction du niveau de stress et amélioration du bien-être général.
- Des pâturages plus variés et une meilleure qualité de l'alimentation.
- Réduction potentielle du parasitisme grâce au pâturage tournant.
- Amélioration de l'état de santé et de la résilience des équidés.

Fiche technique pour la mise en œuvre de la solution

Accès aux terres communales

Coût

- Risque de déséquilibre nutritionnel si la qualité des pâturages est mal évaluée.

Bénéfices

Durabilité environnementale :

- Risque de surpâturage si le taux de chargement des prairies n'est pas bien géré.
- Perturbation à court terme des habitats ou des espèces sensibles (par exemple, pendant les périodes de nidification).
- Risque de déséquilibre nutritif dû à la concentration de fumier.
- Dégradation localisée des sols dans les écosystèmes humides ou fragiles.
- Risque faible de perte de biodiversité si le pâturage n'est pas correctement adapté aux conditions du site.
- Nécessité d'un suivi de la biodiversité ou de mesures de gestion correctives.



- Maintien de paysages ouverts et prévention de l'envahissement par les arbustes.
- Soutien à la biodiversité grâce au pâturage extensif.
- Préservation des prairies semi-naturelles, des marais et des écosystèmes traditionnels.
- Lutte contre les espèces végétales envahissantes.
- Réduction du risque d'incendie de forêt grâce à la gestion de la végétation.
- Amélioration de la structure et de l'aération du sol.
- Fertilisation naturelle grâce au dépôt de fumier.
- Amélioration du bilan hydrique et réduction de l'érosion.
- Réduction des besoins en irrigation et en production fourragère cultivée.
- Contribution aux objectifs de l'UE et nationaux en matière de biodiversité et d'agroenvironnement.
- Prévention de l'abandon et de la dégradation des terres.

Coopération entre exploitations :

- Effort de coordination et d'organisation (réunions, règles, accords).
- Risque de concurrence pour l'accès à des terres limitées.
- Conflits potentiels concernant les calendriers de pâturage, les densités de bétail ou les responsabilités.
- Tensions sociales dues à un sentiment d'inégalité d'accès ou à une mauvaise gestion.
- Coûts liés à la mise en place de structures de gouvernance ou de services partagés.



- L'accès partagé aux terres communales favorise la coopération entre les exploitations agricoles
- Partage des coûts liés aux infrastructures (clôtures, points d'eau, mangeoires)
- Partage de la charge administrative et des demandes de financement collectives
- Échange de connaissances et apprentissage entre pairs
- Renforcement des relations au sein des associations d'éleveurs et des coopératives

Accès aux terres communales

- Meilleure coordination avec les municipalités et les propriétaires fonciers.
- Mise en œuvre facilitée grâce à une logistique partagée et à une planification des accès.

Études de cas

Pâturage d'équidés sur des terres publiques en Occitanie, France

- **Nom du projet :** Equi'Rural – Région Occitanie
- **Objectif :** Améliorer l'accès aux terres publiques pour les éleveurs d'équidés tout en favorisant la biodiversité et l'inclusion sociale.
- **Actions :**
 - Partenariat avec les municipalités locales pour autoriser le pâturage saisonnier des équidés sur les prairies publiques.
 - Utilisation d'équidés pour la gestion de la végétation dans les zones exposées aux incendies.
 - Mise en place de programmes de thérapie assistée par le cheval pour les jeunes et les personnes en situation de handicap de la région.
- **Résultats :**
 - Réduction du risque d'incendie et amélioration de la biodiversité sur les terres publiques.
 - Renforcement de la coopération entre les éleveurs d'équidés et les autorités locales.
 - Création de nouvelles sources de revenus pour les petites exploitations équines.
- **Informations complémentaires :**
 - https://leaderfrance.fr/en/the-leader-program/
 - https://eu-cap-network.ec.europa.eu/news/leader-success-stories-across-cap_en

Marais du Cotentin (Normandie)

- https://parc-cotentin-bessin.fr/les-marais-communaux

Sud de la Vendée

- https://www.vendeedusud.com/nos-incontournables/evenements-festivals/louverture-des-communaux/

Ressources complémentaires

Sites web

- Français
 - https://www.cher.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-developpement-rural/Gestion-du-foncier-baux-ruraux-fermage-structures/Baux-ruraux-fermages/Location-de-terrains-communaux
 - https://parc-cotentin-bessin.fr/les-marais-communaux
 - https://www.vendeedusud.com/nos-incontournables/evenements-festivals/louverture-des-communaux/

Accès aux terres communales

Financement

- Toutes les langues de l'UE
 - https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/rural-development_en
 - https://www.europarl.europa.eu/factsheets/en/sheet/329735/rural-development-and-the-cap
- Français, anglais
 - https://leaderfrance.fr/
- Anglais, français, allemand
 - https://eu-cap-network.ec.europa.eu/index_en

Exemples de projets

- Anglais
 - https://www.cam.ac.uk/stories/wild-horses
 - https://www.efncp.org/download/plan42.pdf
- Anglais, français, allemand, italien
 - https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/en/home/about-us/snsf.html
- Anglais, allemand
 - https://www.hccg.de/en/project-management/euregio-projects/
- Français
 - https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/leader/

Funded by the European Union

This project has received funding from the European Union under Grant Agreement No. 101086551.

Views and opinions expressed are however those of the authors only and do not necessarily reflect those of the European Union. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

Fiche technique pour la mise en œuvre de la solution

Accès aux terres communales

Annexe

Idées pour animer un atelier sur la solution

- Demander à des conseillers en environnement, des conseillers en Chambre d'agriculture, à des agents de développement rural ou à des coordinateurs de GAL de parrainer l'atelier
- Trouver une exploitation équine modèle ou une prairie communale où les pratiques de pâturage et de gestion des pâturages peuvent être démontrées
- Réaliser des tâches pratiques (par exemple, cartographie des terres, planification du pâturage, suivi de la biodiversité) et faites participer les participants afin qu'ils puissent découvrir comment fonctionnent l'accès et la gestion des terres communales.

Structure proposée pour l'atelier sur l'accès aux terres communales pour les exploitations équines

1. Introduction à l'accès aux terres communales pour les exploitations équines

- Aperçu des cadres, des opportunités et des considérations pratiques pour accéder aux terres communales.
- Caractéristiques et éléments clés : terres communales, accords de gestion, objectifs en matière de biodiversité.
- Types d'arrangements disponibles : baux à court terme, droits de pâturage, accords d'utilisation temporaires.

2. Avantages de l'accès aux terres communales pour les exploitations équines

- Avantage environnemental : favorise la biodiversité, préserve les habitats ouverts, réduit les risques d'incendie de forêt.
- Avantages économiques et pratiques : accès à moindre coût à des pâturages supplémentaires, amélioration de l'autonomie fourragère.
- Avantages sociaux et politiques : renforce la coopération avec les autorités locales, s'aligne sur les objectifs de l'UE en matière de biodiversité et de développement rural.

3. Applications pratiques pour les exploitations équines

- Plans de pâturage saisonniers et utilisation en rotation des zones de conservation.
- Intégration avec des projets d'énergie renouvelable ou d'autres projets d'aménagement du territoire (zones à double usage).
- Suivi de l'impact du pâturage sur la végétation et la biodiversité.

4. Comment choisir le terrain ou l'accord le plus adapté

- Évaluer la disponibilité et l'adéquation des terres (accessibilité, eau, type de végétation).
- Déterminer les besoins spécifiques de l'exploitation (taille du troupeau, période de pâturage).
- Évaluer les options contractuelles : bail, accord d'occupation ou d'utilisation, gestion.
- Prendre en compte les restrictions environnementales et les réglementations locales.

5. Démonstration pratique

- Visiter le site de démonstration avec des parcelles communales réelles
- Montrer comment mettre en œuvre les plans de pâturage, mesurer l'impact et gérer le site
- Laisser les participants s'essayer à des tâches simples : cartographier des parcelles, calculer les taux de chargement, identifier les espèces végétales

6. Entretien et dépannage
- Recommandations pour l'entretien des pâturages et la gestion de la végétation envahissante.
- Gérer les problèmes d'accès ou les conflits avec d'autres utilisateurs des terres.
- Adapter les calendriers de pâturage en fonction de la surveillance environnementale.

7. Études de cas et exemples concrets
- Exemples d'exploitations équines ayant réussi à accéder à des terres communales.
- Leçons tirées de l'intégration du pâturage aux objectifs de biodiversité.
- Discussion sur les demandes d'utilisation mixte des terres (par exemple, parcs solaires, champs en jachère).

8. Analyse des coûts et retour sur investissement (ROI)
- Accès à faible coût vs achat de terres supplémentaires.
- Avantages pour l'autonomie fourragère et le bien-être des équidés.
- Aides financières potentielles (LEADER, programmes écologiques de la PAC).

9. Séance de questions-réponses
- Discussion ouverte sur les questions juridiques, écologiques et de gestion.
- Réponses aux questions concernant les accords, la surveillance environnementale et les défis opérationnels.

10. Conclusion et ressources
- Résumé des points clés : accès aux terres, avantages pour la biodiversité, gestion des pâturages.
- Ressources : points de contact (GAL, municipalités), lignes directrices, communautés en ligne.
- Informations sur les possibilités de financement ou les programmes pilotes.